CARIGNAN-SALIÈRES
ÉCOLE PRÉSCOLAIRE & PRIMAIRE

Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement
Rencontre du 29 janvier 2025 à 18h30, au salon du personnel

No. Résolution		
	ÉTAIENTS PRÉSENTS	
	Mme Asmaa Hammoudi	Parent
	Mme Jo Anie Tremblay	Parent
	Mme Claudine Tremblay	Parent
	Mme Julie Maheu-Houde	Parent
	Mme Caroline Leblanc Dubé	Parent
	M. Vincent Schoett	Parent
	Mme Isabelle Dupuis	Enseignante
	Mme Mélanie Turcotte	Enseignante
	Mme Catherine Saulnier	Enseignante
	Mme France Simard	Technicienne en service de garde
	Mme Mélanie Lavoie	Enseignante
	PARTICIPAIENT ÉGALEMENT	
	M. Mélissa Pilote	Directrice par Intérim
	Mme Ariane Dulude	Enseignante
	ÉTAIENT ABSENTES	
	M Martin Colette	Directeur adjoint
	Mme Sophie Brunet	Parent-Substitut
	Mme Laetitia Ornella Ngouze Njokou	Parent-Substitut
	Mme Sarah Guillemette	Personnel de soutien
	Mme Stéphanie Gagnon	Enseignante

ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

1. Ouverture de la séance

Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée par Mme Jo Anie Tremblay à 18h31.

2. Adoption de l'ordre du jour

La lecture de l'ordre du jour est effectuée par Jo Anie Tremblay.

Il est proposé par Madame Julie Maheu Houde d'adopter l'Ordre du jour

LA RÉSOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-131-24-25-21

3. Suivi et adoption du procès-verbal de la rencontre du CÉ du 27 novembre 2024.

Madame Mélissa Pilote procède à la lecture du procès-verbal

CE-131-24-25-22

Il est proposé par Madame Asmaa Hammoudi d'adopter le procès-verbal
LA RÉSOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.1 Suivi aménagement de la cour et consultation des élèves

Madame Ariane Dulude, enseignante en éducation physique, a été invitée au comité d'établissement afin de présenter les informations recueillies en prévision de la formation d'un comité de travail pour l'aménagement de la cour extérieure de l'école lorsque les modulaires seront retirés. Elle explique l'obtention de l'aide d'une ressource du CISSS, du programme Loisirs et Sports Montérégie, afin de soutenir le comité dans sa démarche. Cette ressource viendra rencontrer le comité au cours du mois de mai 2025. Elle offrira entre autres son aide pour la rédaction du sondage et pour les étapes à suivre dans la planification des étapes d'aménagement. Madame Dulude demande de l'aide pour la mise en place du comité. Madame Mélanie Turcotte et Madame Asmaa Hammoudi se portent volontaires. Différentes solutions sont discutées par les membres du comité d'établissement afin de trouver des solutions à court terme quant à certaines problématiques vécues au niveau de l'aménagement actuel de la cour (ex : mettre du paillis le long des clôtures et autres endroits où il y a accumulation d'eau, etc.). Il est donc proposé par Madame Mélissa Pilote que le comité de travail devrait dans un premier temps se pencher sur ce qui doit être fait à court terme afin de planifier la préparation du terrain nécessaire avant le retrait des modulaire et ce qui sera réalisé à long terme quant à l'aménagement de la cour extérieure. Il est mentionné qu'un budget est disponible pour ce projet, venant du fond à destination. Madame Dulude demande l'approbation du comité d'établissement afin que les fonds de la campagne de financement de la prochaine course de Carignan Salières servent au projet d'embellissement de la cour d'école.

CE-131-24-25-23

Il est proposé par Madame Julie Maheu-Houde d'adopter la proposition
LA RÉSOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.2 Suivi bibliothèque et lecture avec parents

Madame Mélissa Pilote informe le comité que la bibliothécaire du CSSP est venue effectuer sa visite à la bibliothèque de l'école. Les principaux points en étant ressortis sont le classement, un manque au niveau de la bande dessinée et le retrait de certains livres abîmés et ne servant plus. Pour ce faire, la fermeture de la bibliothèque pour une période d'une semaine est prévue possiblement en janvier afin de régler les problématiques reliées à REGARD et effectuer le classement. Il est avancé que les enseignantes devront également effectuer un inventaire des livres se retrouvant dans leur classe afin de remettre ceux appartenant à la bibliothèque pour ainsi planifier les achats nécessaires. Pour ce qui est de la proposition quant aux achats de nouveaux livres, il est suggéré de porter une attention particulière au format des livres acquis afin que ceux-ci aient la bonne taille afin d'en faciliter leur

classement sur les étagères et par le fait même, ne pas les abîmer. Certains formats de livres actuels ne peuvent être classés dans les étagères comme ils ont davantage un format de consultation. De plus, Madame Mélissa Pilote informe que la bibliothécaire peut former tous les parents bénévoles en début d'année.
On informe le comité que la journée lecture parent-enfant est prévue dans la semaine de la lecture au mois de mai 2024.

3.3 Frais chargés aux parents

Les données des 3 dernières années quant aux frais de cahiers, de reproductions et de sorties sont présentées aux membres du comité. Une copie du fichier se retrouve sur le TEAM. Au regard de la moyenne des frais demandés aux parents au cours des trois dernières années, un montant maximum de 100$ est fixé par l'ensemble des membres du comité pour l'année scolaire 2025-2026. Ce montant requis aux parents inclut les frais de matériel et de sorties. La directrice présentera ce montant aux enseignants titulaires afin d'obtenir leur avis quant au pourcentage de ce montant qu'ils veulent attribuer aux sorties et au matériel scolaires, et ce, par cycle. De cette manière, les enseignants de chaque cycle auront la latitude de décider le montant maximum sur les 100$ à attribuer au matériel scolaire et aux sorties. Le comité convient que ce montant pourra être révisé pour l'année 2026-2027. Madame Mélissa Pilote reviendra avec les montants décidés pour chaque cycle lors du comité d'établissement du 25 mars 2025.

Ce point sera revu pour approbation au prochain CÉ

3.4 Plateforme aider son enfant- aide aux parents

Madame Mélissa Pilote informe le comité que l'abonnement à la plate-forme a été renouvelé pour une période d'un an et que tous les parents de l'école peuvent s'y inscrire. Madame Julie Maheu-Houde et Madame Claudine Tremblay se portent volontaires pour identifier les sujets pour le mois de mars 2025. La communication aux parents quant à la procédure à suivre pour l'inscription à la plateforme sera transmise au cours du mois de février 2025. De plus, il est précisé que le budget alloué aux parents est réduit par rapport à ce qui avait été présenté lors du dernier conseil d'établissement, puisque les frais d'abonnement à la plateforme y ont été inclus. À ce jour, il reste un solde de 600$ dans le budget.

3.5 Suivi modification règles du SDG

Madame France Simard informe le comité que la communication informant de la nouvelle procédure à suivre pour les dîners à l'extérieur pour les élèves inscrits au service de garde et au service des dîneurs a été transmise aux parents des élèves de 6e année. Elle mentionne qu'elle n'a reçu aucun appel ni aucune plainte à la suite de la

transmission de la communication et qu'aucun élève n'a tenté de sortir. Cette communication a grandement aidé à la gestion de l'heure du dîner et elle en remercie les membres du comité d'établissement pour avoir appuyé l'envoi de cette lettre. Elle souligne qu'il sera peut-être nécessaire d'effectuer un rappel à l'arrivée du printemps. La modification a été effectuée aux règles du service de garde. (Lettre transmise aux parents en pièce jointe)

4. Points de décision du conseil

4.1 COSP (*Contenus en orientation scolaire et professionnelle)*

Il est expliqué au membre du comité que les COSP ont pour but d'outiller les élèves dans leur réflexion sur leurs choix professionnels. Ils les incitent à s'engager dans la préparation de leur avenir de la 5e année du primaire jusqu'à la fin du secondaire. La planification des sujets à aborder avec les élèves pour l'année 2024-2025 a été travaillée par les enseignants de 5e et de 6e année. La grille de planification est présentée aux membres du comité d'établissement. Une copie du tableau de planification se retrouve en annexe de ce procès-verbal.

CE-131-24-25-24

Il est proposé par Madame Isabelle Dupuis d'adopter la grille de planification

LA RÉSOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.2 Grille-matière à approuver

La grille-matière pour l'année scolaire **2025-2026** est présentée aux membres du comité. Madame Asmaa Hammoudi demande s'il est possible d'augmenter le nombre d'heures d'anglais. Madame Mélissa Pilote ainsi que Madame Mélanie Lavoie expliquent qu'en considération de la répartition des heures et des ressources disponibles il est malheureusement impossible d'augmenter ce nombre d'heures en offrant un enseignement de qualité dans le peu de temps qui sera ajouté. Aucun changement ni ajout n'est donc apporté à la grille et celle-ci demeure la même que celle approuvée pour l'année scolaire **2024 - 2025.** Une copie de la grille-matière se retrouve sur le TEAM.

Il est proposé par Madame Asmaa Hammoudi d'approuver la grille-matière pour l'année **2025-2026.**

CE-131-24-25-25

LA RÉSOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.3 Sondage pour le traiteur- regarder les questions

Madame Asmaa Hammoudi présente des suggestions de questions pour le sondage aux parents et aux enfants. Madame Julie Maheu-Houde,

appuyée d'autres membres, souligne par souci de respect la comparaison du traiteur de l'année dernière au traiteur actuel ne devrait pas être effectuée. Le projet de questionnaire sera transmis par courriel aux membres du comité d'établissement afin d'obtenir leur avis par courriel. Il sera ainsi possible de proposer un questionnaire au prochain comité d'établissement.

Ce point sera revu pour approbation au prochain CÉ

4.4 Critères de sélection de la direction d'établissement

Ce point sera revu pour approbation au prochain CÉ.

4.5 Reliquat- dépenses faites à ce jour et résolution

Mme Mélissa Pilote présente les dépenses faites à ce jour afin de répondre aux besoins urgents pour certains élèves. Madame France Simard propose l'ajout de deux besoins urgents n'apparaissant pas au tableau présenté. Le tout porte à ce jour l'attribution **494$** sur un total de **7820$.**

CE-131-24-25-20

Il est proposé par Madame Mélanie Lavoie que les montants pour chacun des besoins urgents identifiés soient versés.

LA RÉSOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Parole au représentant du comité de parent

Madame Julie Maheu-Houde et Madame Claudine Tremblay partagent les informations qui ont été discutées aux deux derniers comités de parents du CSSP. Au regard du manque de temps, certains sujets seront ramenés au prochain comité d'établissement.

6. Parole à la technicienne du service de garde

Mme France Simard explique que tout se passe bien au service de garde.

7. La vie à l'école : Parole au personnel enseignant

Madame Mélanie Turcotte mentionne que tout va bien à l'école. Elle souligne que la présence de la nouvelle directrice est très appréciée par le personnel ainsi que sa transparence, son soutien, son écoute, son courriel informatif du matin ainsi que sa tournée quotidienne. Madame Mélanie Lavoie appuie ces propos.

8. Parole au public

Aucun public présent à ce comité

9. Varia

9.1 École secondaire

Le sujet quant au manque de capacité de l'École secondaire de Chambly à l'automne 2025 (300 places) a été partagé aux membres du comité. Le sujet a été traité lors des points d'informations ramenés par les représentantes du comité de parents (point 5 de l'ordre du jour)

9.2 Participation de notre école au Programme Écoécoles

Madame Asmaa Hammoudi présente le programme au membre du comité. ÉcoÉcoles Canada offre un programme de certification pour les écoles primaires et secondaires qui favorise l'apprentissage environnemental et l'action climatique. L'objectif est que l'école se dote de plans et d'activités éco responsables. Il amène en plus la possibilité que l'école obtienne une certification et aient ainsi droit à d'autres subventions ciblant les écoles éco responsables. Madame Asmaa Hammoudi présente différentes activités découlant du programme et pouvant être réalisées par les enseignants et par le service de garde. Lien du site : https://ecoschools.ca/fr/accueil/

9.3 Activités parascolaires- proposition d'enrichir le type d'activités offertes à l'école

Madame Asmaa Hammoudi demande s'il serait possible d'enrichir l'offre des activités parascolaires à l'école considérant le peu de choix offert cette année. Il est souligné qu'il n'y a pas d'organisation externe offrant des activités parascolaires sur l'heure du dîner comme les autres années. Madame Mélissa Pilote explique qu'il y a toutefois des activités parascolaires offertes par les enseignants sur l'heure du dîner (chorale et volleyball). Il est demandé s'il était possible d'offrir entre autres des activités de codage informatique, d'échec et de dessin. Il est expliqué par Madame Mélanie Lavoie que les enseignants se devraient de prendre leurs temps devant être alloué à la récupération afin de pouvoir accorder du temps à des activités parascolaires. Comme les enseignants d'éducation physique et de musique n'offrent pas de récupération, ils prennent ces heures pour les investir plutôt dans le parascolaire. De plus, le fait d'ajouter des activités de parascolaire amène en plus des enjeux de coûts et de disponibilité de locaux. La suggestion sera tout de même évaluée et les membres du comité sont invités à faire part de leurs suggestions d'activités à la direction de l'école.

9.4 Cadeaux aux profs

Le comité est informé que ce sujet a été abordé lors du comité de parents du CSSP de décembre 2024. L'information est transmise du fait que certains parents ont soulevé leur préoccupation quant à l'offre de cadeaux par des élèves aux enseignants. La préoccupation est qu'advenant que les cadeaux soient offerts en classe devant la classe, certains élèves n'offrant pas de cadeaux ne puissent bénéficier de cette attention privilégiée que les élèves offrant peuvent recevoir de la part des enseignants. Les membres enseignants du comité rassurent qu'à l'école Carignan-Salières l'ouverture des cadeaux ainsi que les remerciements se font discrètement seul avec l'élève offrant. Ils soulignent également qu'un mot venant de l'élève ou des parents est d'autant plus gratifiant qu'un objet. Il est suggéré que les élèves puissent avoir la possibilité d'écrire un mot ou d'effectuer un bricolage pour leurs enseignants lors de fêtes spéciales. Madame Mélissa Pilote souligne qu'elle amènera le sujet lors de la rencontre avec le personnel afin de les sensibiliser à ce point ayant été adressé au comité de parents du CSSP.

9.5 Bons coups de l'école

Deux bons coups sont soulignés :

1- La mise en place de récréations supervisées pour certains élèves afin de leur apprendre à développer leurs habiletés sociales pour ainsi les amener à bien jour dans la cour d'école lors de récréation.
2- Le travail et la présence de la nouvelle directrice Madame Mélissa Pilote étant très apprécié par le personnel.

Il est suggéré que les bons coups de l'école soient cités à l'intérieur de l'info Carignan-Salières ou à l'intérieur d'un courriel en plus d'être rapportés au comité de parents du CSSP par les membres représentants.

9.6 Semaine du personnel

Madame Mélissa Pilote garde que les membres parents au comité afin de leur partager les activités prévues pour cette semaine ainsi que leur demander leur aide au déroulement de celles-ci.

10. Levée de la séance

La prochaine rencontre du conseil d'établissement aura lieu le mardi 25 mars 2025, à 18h30.

Il est proposé par Mme Melissa Pilote de lever l'assemblée à 21h18.

CE-131-24-25-26

LA RÉSOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Direction :	Mélissa Pilotte	Date : 09/04/2025
Présidente :	Jo Anie Tremblay	Date : 10/04/2025

CARIGNAN-SALIÈRES
ÉCOLE PRÉSCOLAIRE & PRIMAIRE

Carignan

Chers parents,

La présente est pour vous informer d'une nouvelle procédure en se qui à trait les dîners des élèves à l'extérieur.

Comme vous le savez, tous les élèves dînant à l'école sont sous la surveillance et la responsabilité du service de garde, du service des dîneurs ainsi que de la direction.

En date du 18 décembre 2024 une décision avec le conseil d'établissement de l'école a été prise pour assurer la sécurité des élèves. Il a été convenu que si votre enfant est inscrit au service de garde ou au service des dîneurs pour l'heure du dîner et qu'il désire prendre son repas à l'extérieur de l'école, un parent ou un adulte en charge de l'élève devra désormais se présenter pour le récupérer.

Au regard de cette décision, les autorisations écrites des parents afin que votre enfant puisse dîner à l'extérieur occasionnellement ne sont plus désormais acceptées. Advenant le cas, où vous acceptez que votre enfant quitte l'école pour aller dîner à l'extérieur mais qu'aucun adulte responsable est en mesure de venir le chercher, vous devrez le désinscrire du service de garde ou dîneurs pour l'heure du dîner. Toutefois, advenant une situation particulière vous pourrez en faire part à l'école.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec la direction.

Merci de votre collaboration habituelle et veuillez agréer nos meilleures salutations.

Mélissa Pilote, Directrice par intérim

Jo Anie Tremblay, Présente CÉE